

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE LIBRARY
GENERALE FEB 2 1962



Distr.
RESTREINTE
A/AC.25/SR.349
30 janvier 1962
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

UN/SA COLLECTION

COMMISSION DE CONCILIATION DES NATIONS UNIES POUR LA PALESTINE

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA TROIS CENT QUARANTE-NEUVIEME SEANCE (PRIVEE)

Tenue au Siège, à New York,
le jeudi 18 janvier 1962, à 15 h 30.

SOMMAIRE

- Adoption de l'ordre du jour
- Examen du projet de télégramme du Secrétaire général aux pays d'accueil arabes et à Israël
- Questions diverses

PRESENTS

<u>Président</u> :	M. ELDEM	Turquie
<u>Membres</u> :	M. PLIMPTON	Etats-Unis d'Amérique
	M. DAUGE	France
<u>Secrétariat</u> :	M. GAILLARD	Secrétaire principal par intérim
	M. JARVIS	Expert foncier
	M. MOE	Directeur chargé de la liaison avec l'UNRWA au Siège
<u>Egalement présent</u> :	M. Joseph E. JOHNSON	Ancien Représentant spécial de la Commission de conciliation

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté.

EXAMEN DU PROJET DE TELEGRAMME DU SECRETAIRE GENERAL AUX PAYS D'ACCUEIL ARABES ET A ISRAEL

Le PRESIDENT attire l'attention sur la lettre du 10 janvier par laquelle le Secrétaire général a communiqué à la Commission le texte de la résolution 1725 (XVI), en l'assurant de son concours conformément au paragraphe 1 c) de cette résolution. Il note que les membres de la Commission ont décidé, suivant le conseil de M. Joseph E. Johnson (Additif au dix-neuvième rapport périodique, A/4921/Add.1, par. 56), de nommer un Représentant spécial, ainsi que de faire une démarche préliminaire auprès des Gouvernements des pays d'accueil arabes et d'Israël en recommandant que le Secrétaire général envoie aux Ministres des affaires étrangères de ces gouvernements un télégramme au sujet d'un Représentant spécial. Le Président demande à M. Johnson s'il a des observations à faire.

M. JOHNSON (ancien Représentant spécial) dit qu'il a récemment réservé sa position, n'étant pas sûr de la façon dont les pays arabes envisageraient l'application de la résolution 1725 (XVI). Il a l'impression que ces pays seront disposés à prêter leur concours. Si la réaction au projet de télégramme proposé est favorable, il considérera comme un honneur d'être nommé de nouveau Représentant spécial. Il précise que le Conseil d'administration du Carnegie Endowment ne l'a autorisé à offrir ses services que pour 1962.

Après une discussion du projet de télégramme, un texte révisé est adopté.

Il est décidé que le Président remettra au Secrétaire général, au cours d'une entrevue, le projet de télégramme proposé ainsi qu'une lettre indiquant la décision de la Commission et demandant le concours du Secrétaire général.

Il est également décidé que la nomination officielle du Représentant spécial aura lieu quelque temps après et sera annoncée en temps utile. En attendant, dès que le télégramme sera envoyé, il sera demandé officieusement à tous les intéressés y compris les représentants permanents des gouvernements intéressés auprès de l'ONU, de ne pas encore divulguer la nouvelle.

QUESTIONS DIVERSES

Le Secrétariat distribue le texte d'une note verbale adressée au Président, le 9 janvier 1962, par l'Observateur permanent de la Ligue des Etats arabes pour demander un microfilm des archives officielles du cadastre de l'Administration mandataire de Palestine.

M. JARVIS (Expert foncier) donne un aperçu de l'avancement des travaux d'évaluation en cours du Bureau technique et indique que quelque 97 000 parcelles ont été identifiées et évaluées à ce jour. Se référant à son estimation de septembre selon laquelle il faudrait un an pour exécuter un programme intensifié de travaux d'identification et d'évaluation, que la Commission a récemment autorisé et dont elle a informé le Secrétaire général, dans sa lettre du 22 décembre 1961, M. Jarvis explique que cette année doit courir à partir de l'arrivée du personnel supplémentaire nécessaire. Le travail ne sera donc pas terminé en septembre 1962.

M. GAILLARD (Secrétaire principal par intérim) informe la Commission qu'en réponse à la lettre de la Commission en date du 22 décembre et à un mémoire explicatif adressé au Service mobile le 27 décembre concernant le personnel et autres moyens requis, un budget additionnel a été approuvé et des mesures administratives appropriées sont prises par l'intermédiaire de ce Service pour fournir le personnel de bureau et les autres moyens demandés. Malheureusement, l'administration n'a encore pu trouver ni réserver les locaux supplémentaires nécessaires. Les efforts se poursuivent pour arriver rapidement à une solution satisfaisante du problème.

La séance est levée à 16 h 50.